

Journée portes ouvertes

Université PARIS NANTERRE

UFR STAPS



Journée portes ouvertes

UFR STAPS

Université Paris Nanterre

Conférenciers

Vincent Dru

Professeur des Universités
Directeur de l'UFR STAPS

Julie Demeslay

Professeure des Universités
Directrice Adjointe de l'UFR STAPS

Carole Ferrel

Maîtresse de Conférences
Coordonnatrice des L1 de l'UFR STAPS

JPO - Conférence du 8 et 12 février

Personnes ressources associées à la L1

Vincent DRU: Directeur d'UFR

Julie DEMESLAY: Directrice Adjointe

Carole FERREL : Responsable de la licence STAPS 1^{ère} année

Raphaël DOLLEANS : Coordonnateur des APSA

Islem BEN AMOR : Secrétariat pédagogique L1

Serge COLLINET : Responsable Commission SHN

Nicolas SOUCHON : Responsable du Tutorat

Présentation des filières STAPS

Sciences et Techniques des Activités Physiques et
Sportives

*Consulter sur le site des JPO :
les témoignages d'étudiants
les 5 vidéos de présentation de la
Licence STAPS et ses 4 mentions
Le site de l'UFR*

Master (Bac +5) et doctorat (Bac + 8)

Licence 3^{ème} année – 4 mentions STAPS

**Activité Physique
Adaptée et Santé**

**Education et
Motricité**

**Entraînement
Sportif**

**Management du
Sport**

Licence Professionnelle 3^{ème} année : deux parcours

**Développement Social et
Médiation par le Sport**

**Gestion & Développement des Organisations,
Services Sportifs et de Loisirs**

Licence 1^{ère} / 2^{ème} année : Tronc commun et spécialisation

Parcours générique STAPS et parcours spécifiques Santé :

Licence Accès Santé (N = 35) et Concours kiné (L1 L2 STAPS) (N = 40)

□ UN PARCOURS avec option accès Santé (LAS)

Pour candidater aux filières Santé de l'U-Paris Saclay
(médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique).

- Avoir de grosses capacités de travail

□ Un partenariat avec 3 ECOLES de KINESITHERAPIE

- **Tous les L1-L2 peuvent candidater aux concours de ces Ecoles**
- Environ 50 places pour 180 candidats : parcours le plus favorable STAPS (44 places STAPS et 6 places LAS sur 2 années)

La formation de Licence STAPS (1)

SPECIALISATION PROGRESSIVE des enseignements de la 1^{ère} à la 3^{ème} année

- Choix d'une des 4 mentions amorcé dès la L2**
- Des enseignements fondamentaux** : Scientifiques (SVS et SHS), Technique et pratique des APSA, Spécialité sportive
- STAGES de L2 et L3** et Enseignements liés aux milieux Professionnels

Formation PROFESSIONNALISANTE de la 1^{ère} à la 3^{ème} année

Candidater à **une carte professionnelle** pour exercer dans les champs **Professionnels des 4 mentions**, par ex :

- APA-S** : Encadrer une **APA** pour des personnes à **besoins spécifiques** ...
- EM** : Enseigner l'**EPS** en collège ou lycée / Enseigner en école primaire ...
- ES** Entraîner des **jeunes ou des adultes** pour améliorer leurs performances
- MS** Gérer et organiser des activités et des événements sportifs

❑ POURSUITES d'ETUDES au sein de l'UFR

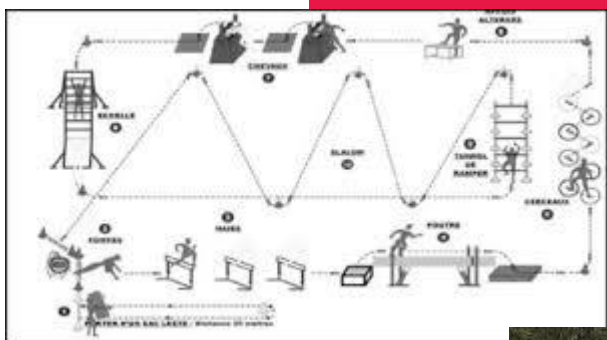
• A l'issue de la L2 :

- s'orienter vers une des 4 mentions,
- entamer un double cursus de L3 dans 2 mentions,
- opter pour une LPRO STAPS

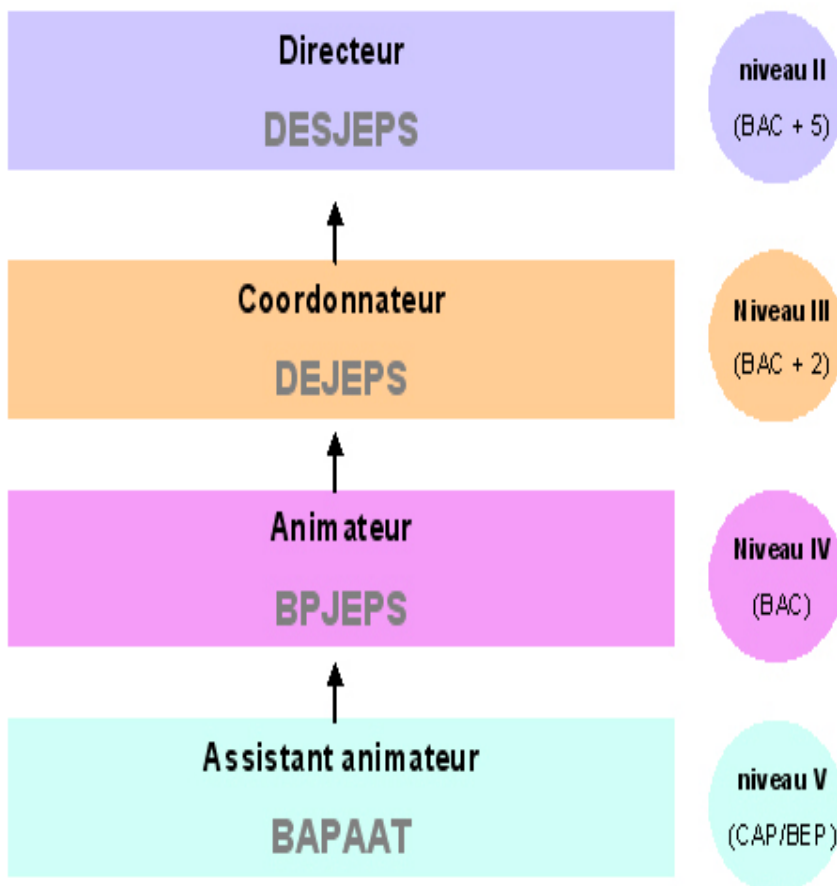
• A l'issue de la L3 : possibilité d'accès à l'un des 7 parcours de Master STAPS

Encore des débouchés potentiels ...

Police / Gendarmerie
Pompier



Les métiers jeunesse et sport



Les métiers du champ jeunesse et sports

Les sportives et sportifs de haut niveau

Deux possibilités pour prétendre à avoir le statut de SHN :

- Être inscrit(e) sur la liste ministérielle** qui recense les SHN sur certaines APSA (exemple : en judo)

- Faire une demande** lors de votre inscription à l'UFRSTAPS de Paris Nanterre si votre APSA n'est pas recensée et que vous êtes de niveau national ou international (par exemple en acrosport). **Une commission se réunira pour vous attribuer le statut de SHN sur une liste d'excellence.**

Ce statut n'est pas acquis pour l'ensemble de votre scolarité. Il faudra en faire la demande tous les ans.

Les sportives et sportifs de haut niveau

Des droits et des devoirs ... liés à l'obtention de ce statut

Un contrat pédagogique mis en place entre l'UFR STAPS et le SHN. Des aménagements horaires, des équivalences sur certaines APSA, le statut dérogatoire partiel seront examinés par le référent des SHN et la commission SHN pour l'UFR STAPS.

Des attendus à respecter, se prendre en charge ...

Faire un bilan proactif de **vos éventuelles absences.** Arrêter les incompatibilités **d'emploi du temps sportifs et universitaires** avec votre référent SHN. Prévenir 15 jours avant compétition ou d'un entraînement chaque enseignant concerné.

ATOUPS de l'UFR STAPS Nanterre

- **UFR à taille humaine (1600 étudiants) et CADRE d'ETUDES de grande qualité**
- **CAMPUS ASSEZ UNIQUE en IdF et des installations sportives de très haut niveau**

Situation et lieux de pratiques

Natation



Sports collectifs stade de Colombes



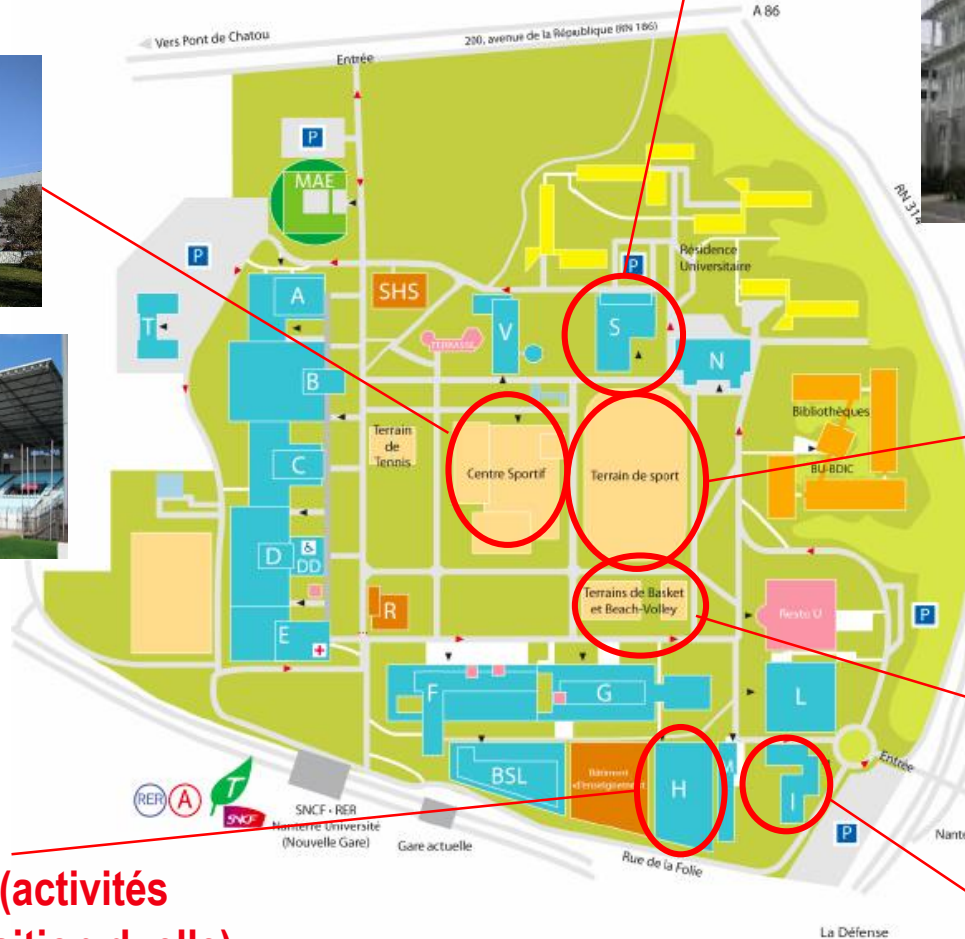
Bat H



AOD (activités opposition duelle)
ALSOC (jeux et sports collectifs)

AGA (activités gymniques et acrobatiques) et APA (activités physiques artistiques)

COSOM



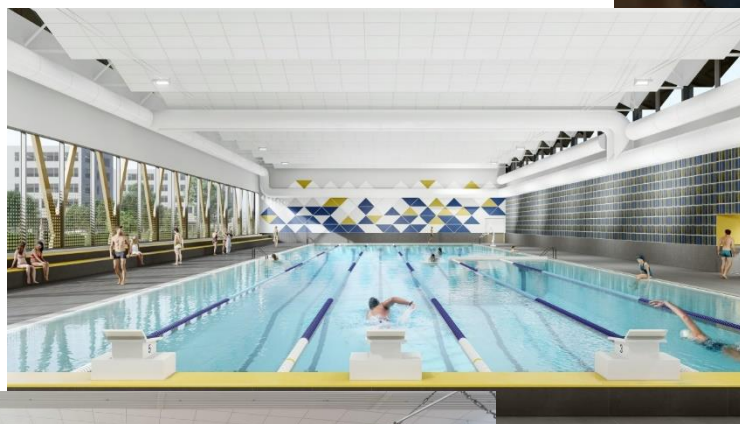
Athlétisme



Sport collectifs



Des installations de haut niveau ... à la hauteur de vos ambitions



CHOISIR STAPS à Paris Nanterre : ATOUTS (2)

Un programme « Réussite en Licence STAPS » pour chacun(e) ...

LES ETUDES de STAPS sont TRES EXIGEANTES

Nécessité d'un travail régulier pour réussir avec des emplois du temps chargés

VOS ETUDES seront accompagnées par de nombreux dispositifs

PROFESSEURS volontaires : Directeur/rices des Etudes et des cours de SOUTIEN disciplinaires

ETUDANTS TUTEURS de L3 ou de Master tuteurs

Et des pairs REFERENTS par TD et année

EVALUATIONS régulières en CONTROLE CONTINU dans de nombreux cours

PROFESSEURS REFERENTS : REUSSITE, APSA, parcours SANTE ...

... Et un REFERENT SHN : 60 SHN accueillis avec un contrat pédagogique individuel

Des EQUIPES TRES à l'ECOUTE

Equipes pédagogiques et administratives ont à cœur de vous FAIRE REUSSIR

Contenus de la formation

La Licence STAPS

1^{ère} année

L'année universitaire

2 sessions :

Session 1 : 24 semaines de cours

Semestre 1 : de septembre à décembre

Semestre 2 : de janvier à avril

Session 2 (rattrapage) : juin

La formation de Licence STAPS (2)

Formation **PLURIDISCIPLINAIRE** de la 1^{ère} à la 3^{ème} année

Enseignements fondamentaux **SCIENTIFIQUES** :

SVS (anatomie du corps humain, neurophysiologie / biomécanique du mouvement humain, physiologie de l'effort, etc.)

et **SHS** (Psychologie du développement / des apprentissages, Histoire de l'EPS / Sociologie - Droit du sport, etc.)

Enseignements fondamentaux d'**APSA** : Techniques, didactiques et pratiques qui font appel à

la polyvalence (toutes les APSA) et à **la spécialité** (une option).

Enseignements Transversaux : **LVE**, de **Méthodologie** spécifique aux différentes Sciences et aux APSA, liés aux **Outils informatiques** et développement compétences numériques

Maquette de la L1- Semestre 1

L1 SEMESTRE 1		Code APOGEE	COEF	ECTS	CM	TD
UE1 : Enseignement fondamentaux 1 (12 ECTS)		4SLSUF11	2	12	20	9
EC1	Physiologie et Neurophysiologie des Systèmes	4S1L1001	0.5	3	20	9
EC2	Concepts et méthodes en psychologie	4S1L1002	0.5	3	20	9
EC3	Introduction aux Sciences Sociales I	4S1L1003	0.5	3	20	9
EC4	Sciences psychologiques et sciences de l'éducation des APS	4S1L1004	0.5	3	20	9
UE2 : Enseignements fondamentaux 2 (9 ECTS)		4SLSUF12	1.5	9	0	98
EC1	Analyse et pratique des Sports Co Grand terrain-1	4S1L0005	0.25	1.5	0	20
EC2	Analyse et pratique des ALSOC-1	4S1L1006	0.25	1.5	0	20
EC3	Analyse et pratique de la natation-1	4S1L1007	0.25	1.5	0	20
EC4	Analyse et pratique de l'AOD Combat-1	4S1L1008	0.25	1.5	0	20
EC5	Spécialité Activités Physiques Sportives et Artistiques	4S1L1009	0.5	3	0	18
UE3 : Compétences linguistiques (3 ECTS)		4SLSUL11	0.5	3	0	18
EC1	Langue vivante LANSAD		0.5	3	0	18

Anglais ou autres

UE4 : Projet et expériences de l'étudiant (3 ECTS)		4SLSUP11	0.5	3	12	18
EC1	Milieux Professionnels	4S1L1011	0.5	3	12	18
UE5 : Compétences transversales (3 ECTS)		4SLSUT11	0.5	3	0	30
EC1	Méthodologie du travail universitaire (6h présentiel et 6h à distance)	4UIMDTUM	0.25	1.5	0	12
EC2	Maitrise de la Langue Française	4UIMPFEF	0.25	1.5	0	18

Maquette de la L1- Semestre 2

L1 SEMESTRE 2		Code APOGEE	COEF	ECTS	CM	TD
UE1 : Enseignements fondamentaux 1 (12 ECTS)		4SLSUF21	2	12	80	36
EC1	Anatomie et mécanique du mouvement	4S2L1001	0.5	3	20	9
EC2	Psychologie sociale et APS	4S2L1002	0.5	3	20	9
EC3	Introduction aux Sciences Sociales II	4S2L1003	0.5	3	20	9
EC4	Développement Physique Général	4S2L1004	0.5	3	20	9
UE2 : Enseignements fondamentaux 2 (9 ECTS)		4SLSUF22	1.5	9	0	98
EC1	Analyse et pratique des AGA-1	4S2L1005	0.25	1.5	0	20
EC2	Analyse et pratique des APA-1	4S2L1006	0.25	1.5	0	20
EC3	Analyse et pratique de l'athlétisme-1	4S2L1007	0.25	1.5	0	20
EC4	Analyse et pratique des Raquettes-1	4S2L1008	0.25	1.5	0	20
EC5	Spécialité Activités Physiques Sportives et Artistiques	4S2L1009	0.5	3	0	18
UE3 : Compétences linguistiques (3 ECTS)		4SLSUL21	0.5	3	0	18
EC1	Langue vivante LANSAD		0.5	3	0	18

Anglais ou autres

UE4 : Projets et expériences de l'étudiant (3 ECTS)		4SLSUP21	0.5	3	0	18
EC1	Connaissance de soi et des métiers (12h médiatisées + 6h présentiel)	4UPCSEMM	0.5	3	0	18
UE5 : Compétences transversales (3 ECTS)		4SLSUT21	0.5	3	24	0
EC1	Grands repères 2 (CM médiatisé)	4UIPGRP2D	0.5	3	24	0

Description des contenus de formation : sur le site UPN offre de formation

Un exemple : **Physiologie et Neurophysiologie des Systèmes**

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 29.0
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthode d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation

En Physiologie

Initiation à la physiologie humaine et au langage de physiologie de l'exercice et présentation de l'appareil pulmonaire, la physiologie du système cardio-vasculaire et la structure et la fonction du muscle squelettique.

En Neurophysiologie

Initiation à la neurophysiologie et au vocabulaire scientifique spécifique à cette matière. Fonctionnement du neurone, introduction à la neuroanatomie puis étude de systèmes sensoriels (vision, système vestibulaire et proprioception)

Objectifs

Acquérir des connaissances générales sur les grands systèmes physiologiques (système nerveux, cœur, muscle, poumons) mis en jeu dans la prise d'information sensorielles et l'activité physique.

Évaluation

* *Session 1* :
Régime Standard :

Contrôle continu (40% de la note): plusieurs devoirs sur table pendant les TD

Contrôle terminal (60% de la note): QCM d'une durée d'1h30

Régime Dérégatoire : QCM d'une durée d'1h30 (100% de la note)

* *Session 2* : QCM d'une durée d'1h30 (100% de la note)

Conditions d'admission

BAC

Examens

* *Session 1* :

Régime Standard :

Contrôle continu (40% de la note): plusieurs devoirs sur table pendant les TD

Contrôle terminal (60% de la note): QCM d'une durée d'1h30

Régime Dérégatoire : QCM d'une durée d'1h30 (100% de la note)

* *Session 2* : QCM d'une durée d'1h30 (100% de la note)

Bibliographie

Marieb : Anatomie et physiologie humaine. Traduction de la 8ème édition américaine. De Boeck Université

Fox et Mathews : Bases physiologiques de l'activité physique. Edition Vigot

Ressources pédagogiques

Plateforme COURS EN LIGNE

Contact(s)

> **Dimitri Bayle**

Responsable pédagogique
dbayle@parisnanterre.fr

Tarak Driss

Responsable pédagogique
tdriss@parisnanterre.fr

Une pluralité d'APSA

Des polyvalences

- Athlétisme
- ALSOC
- Activités aquatiques
- Activités gymniques et acrobatiques
- Activités physiques artistiques
- Jeux d'opposition duelle: Boxe Française et judo
- Jeux d'opposition duelle : sports de raquette
- Sports collectifs de grand terrain

Des spécialités

- Athlétisme
- Badminton
- Basket-Ball / Hand-Ball / Volley-Ball
- Boxe Française / Judo
- Danse
- Escalade
- Fitness
- Gymnastique
- Natation
- Football / Rugby

Organisation générale des APSA

Certificat médical obligatoire de non contre-indication de la pratique des APSA

En cas de blessure : fournir un certificat médical d'aptitude partielle à la pratique de l'EPS qui permettra d'envisager des aménagements.

En cas de blessure pour le semestre ou l'année

La présence est obligatoire mais un 0/20 est attribué dans la pratique de l'APSA et/ou en fonction du certificat d'aptitude partielle à la pratique des aménagements pourront être proposés.

Le matériel sportif

Dans chaque APSA, il sera demandé de venir avec votre matériel (par exemple : gants en Boxe, raquette en badminton...)

Organisation générale des APSA

Être acteur de sa formation ... !

Prendre du recul sur sa propre formation et s'engager dans un processus de réflexion sur chaque APSA

Comprendre les liens entre Sciences (psychologie/ neurosciences, sociologie...) **et Techniques** des APSA, entre Sciences et Motricité ... avec l'aide des enseignants

Evaluations des enseignements d'APSA intègrent les aspects théorico-pratiques.

... Il ne s'agit pas seulement d'être un(e) bon(ne) sportif(ve) mais aussi faire montre des **capacités à prendre du recul sur les APSA** pour être auteur de futures formations

... **Passer du statut d'acteur à celui d'auteur des apprentissages !**

Le taux de réussite en L1

2 sessions :

Session 1	STAPS		
	2024	Nombre	%
	Admis	200	43.76
	Ajourné	123	26.91
	Défaillant	134	29.32
	TOTAL	457	

A l'année	STAPS		
Session2	2024	Nombre	%
	Admis	253	55.36
	Ajourné	121	26.48
	Défaillant	83	18.16
	TOTAL	457	

LAS		
2024	Nombre	%
Admis	9	47.37
Ajourné	7	36.84
Défaillant	3	15.79
TOTAL	19	

LAS		
2024	Nombre	%
Admis	11	57.89
Ajourné	4	21.05
Défaillant	4	21.05
TOTAL	19	

Conditions d'entrée en L1 et parcours sup

STAPS : Filière en tension ?

Nombre de demandes en 2024 :

STAPS : 6378

LAS : 3042

Nombre de places en 2024 :

STAPS : 390

LAS : 35

Dernier classé accepté en 2024 :

STAPS : 1674

LAS : 478

Accès à la LICENCE STAPS ATTENDUS NATIONAUX

Test d'auto-positionnement en STAPS



SOURCES D'INFORMATION :

<https://c3d-staps.fr/>

Rubrique Orientation STAPS

Nos conseils

Test d'auto-positionnement en STAPS

www.aplly.c3d-staps.fr



Accès à la LICENCE STAPS ATTENDUS NATIONAUX Critères de sélection

SOURCES D'INFORMATION :

<https://c3d-staps.fr/>

R
P



Modèle d'attestation Parcoursup
téléchargeable



Attendus d'examen des vœux Parcoursup

Accès à la LICENCE STAPS des ATTENDUS NATIONAUX (1)

Une Filière en TENSION ... Des catégories d'attendus toutes prises en compte pour l'accès aux études STAPS

1. Disposer de compétences scientifiques aide à réussir en STAPS

- Assimiler les concepts scientifiques pluridisciplinaires / Construire des raisonnements scientifiques
- **Pour comprendre** la motricité humaine, les apprentissages moteurs, analyser le mouvement humain, **étudier** les techniques et la pédagogie des APSA

En Licence : obtenir 10 de moy à l'UE fondamentale de Sciences

2. Disposer d'une expérience robuste dans les APSA est nécessaire

- Pratiquer régulièrement **diverses APSA**, avoir une **bonne condition physique**
- Par semaine : 8-10H de cours d'APSA (polyvalence = large éventail d'APSA et spécialité = votre option)

En Licence : obtenir 10 de moy à l'UE fondamentale d'APSA

Accès à la LICENCE STAPS des ATTENDUS NATIONAUX (2)

3. Qualités rédactionnelles, Expression écrite très sollicitées en STAPS

- De nombreux documents de synthèse ou de mémoires à rédiger et à présenter à l'oral
- Développer un raisonnement écrit argumenté = **un savoir requis pour présenter les concours** (Prof EPS, Prof des Ecoles, Police Nationale, Protection Judiciaire Jeunesse)

4. Aimer exercer des responsabilités collectives, associative ou citoyenne

- Visées professionnelles des études de STAPS = **intervention auprès de publics**
- **Responsable de la sécurité du public / garant de l'éthique et des valeurs**

5. Montrer la cohérence de votre projet de formation : prise en compte de

- **La Fiche Avenir** (Professeurs principaux, proviseurs)
- **Le projet de formation motivé** formulé par vous

Des catégories d'attendus toutes prises en compte pour l'accès aux études STAPS

Attendus et critères généraux d'examen des vœux Parcoursup 2024:

Le nouveau dispositif reprend la logique précédemment mise en avant par la C3D STAPS et repose sur 5 attendus évalués chacun sur un nombre de coefficients différents, correspondant aux compétences souhaitées à l'entrée en formation en STAPS :

- 🕒 Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques, **Coeff 40**
- 🕒 Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires, **Coeff 40**
- 🕒 Attendu 3 : Disposer de compétences sportives, **Coeff 30**
- 🕒 Attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes, **Coeff 20**
- 🕒 Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS, **Coeff 20**

Accès à la LICENCE STAPS Parcours SUP

- **Attendus 1 et 2** : résultats scolaires obtenus au cours :
 - des 2 semestres de première
 - des 2 premiers trimestres de terminale.
- **Attendus 3 et 4** : déterminés à partir :
 - de questionnaires à remplir obligatoirement dans Parcoursup,
 - des notes d'EPS au cours de la scolarité (pas de la spécialité).
- **Attendu 5** : calculé différemment selon que le candidat est bachelier de l'année (fiche avenir et moyenne) ou réorienté.

⇒ **Notes sur 20 pour chaque attendu et note finale sur 20**

Accès à la LICENCE STAPS Parcours SUP

- **Attendus 1 et 2 (coeff 80):** Pondération en fonction du baccalauréat
 - Bac général : +2 pts sur la moyenne sur 20 (sans pouvoir dépasser 20)
 - Bac technologique : +1 pt sur la moyenne sur 20 (sans pouvoir dépasser 20)
 - Bac professionnel : pas de modulation.

Calcul de la note : exemple pour un Bac général

Calcul
 Attendu 1
 et 2 pour
 un Bac
 général
 (91% des
 admis)

	Discipline	Compétences scientifiques	Compétences littéraires et argumentaires
Enseignements communs	Répartition des coefficients sur les 7 enseignements	40%, soit coefficient 16	60%, soit coefficient 24
	Français		40%
	Histoire géographie		15%
	Enseignement moral et civique		5%
	Langues vivantes A et B		10%
	EPS (évaluée dans l'attendu 3)		
	Philosophie		30%
	Mathématiques	30%	
Enseignements de spécialité en 1 ^{er}	Enseignement scientifique	70%	
	Répartition des coefficients sur les 3 spécialités	30%, soit coefficient 12	20%, soit coefficient 8
	Arts		33,3%
	Biologie écologie	33,3%	
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques		33,3%
	Humanités, littérature et philosophie		33,3%
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales		33,3%
	Littérature et langues et cultures de l'Antiquité		33,3%
	Mathématiques	33,3%	
	Numérique et sciences informatiques	33,3%	
	Physique-chimie	33,3%	
	Sciences de la vie et de la Terre	33,3%	
	Sciences de l'ingénieur	33,3%	
	Sciences économiques et sociales	33,3%	
Education Physique, Pratiques et Culture Sportives	33,3%		
Enseignements de spécialité en Terminale	Répartition des coefficients sur les 2 spécialités	30%, soit coefficient 12	20%, soit coefficient 8
	Arts		50%
	Biologie écologie	50%	
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques		50%
	Humanités, littérature et philosophie		50%
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales		50%
	Littérature et langues et cultures de l'Antiquité		50%
	Mathématiques	50%	
	Numérique et sciences informatiques	50%	
	Physique-chimie	50%	
	Sciences de la vie et de la Terre	50%	
	Sciences de l'ingénieur	50%	
	Sciences économiques et sociales	50%	
	Education Physique, Pratiques et Culture Sportives	50%	

Calcul
Attendu 1 et 2
pour un Bac
Technologique
(7% des
admis)

	Discipline	Attendu 1 Compétences scientifiques	Attendu 2 Compétences littéraires et argumentaires
Enseignements communs	Français		40%
	Histoire géographie		15%
	Enseignement moral et civique		5%
	Langues vivantes		10%
	EPS (évaluée dans l'attendu 3)		
	Philosophie		30%
Spécialités STL en 1re	Mathématiques	25%	
	Physique chimie et Mathématiques	15%	
	Biochimie-Biologie	15%	
Spécialités STL en Terminale	Biotechnologie ou Sciences physiques et chimiques en laboratoire	15%	
	Physique chimie et Mathématiques	15%	
Spécialités ST2S en 1re	Biochimie-Biologie-Biotechnologie ou Sciences physiques et chimiques en laboratoire	15%	
	Physique-chimie pour la santé	15%	
	Biologie et physiopathologie humaines	15%	
Spécialités ST2S en Terminale	Sciences et techniques sanitaires et sociales	15%	
	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	15%	
Spécialités STI2D en 1re	Sciences et techniques sanitaires et sociales	15%	
	Physique-Chimie et Mathématiques	15%	
	Ingénierie et développement durable	15%	
Spécialités STI2D en Terminale	Innovation technologique	15%	
	Physique-Chimie et Mathématiques	15%	
Spécialités STAV en 1re	Ingénierie, innovation et développement durable	15%	
	Gestion des ressources et de l'alimentation	15%	
	Territoires et sociétés	15%	
Spécialités STAV en Terminale	Technologie	15%	
	Gestion des ressources et de l'alimentation	15%	
Spécialités S2TMD en 1re	Territoires et technologie	15%	
	Culture et sciences chorégraphiques, musicales ou théâtrales	15%	
	Pratique chorégraphique, musicale ou théâtrale	15%	
Spécialités S2TMD en Terminale	Économie, droit et environnement du spectacle vivant	15%	
	Culture et sciences chorégraphiques, musicales ou théâtrales	15%	
Spécialités STD2A en 1re	Pratique chorégraphique, musicale ou théâtrale	15%	
	Physique-Chimie	15%	
	Outils et langage numérique	15%	
Spécialités STD2A en Terminale	Design et métiers d'arts	15%	
	Analyse et méthodes en design	15%	
Spécialités STMG en 1re	Conception et création en design et métiers d'art	15%	
	Sciences de gestion et numérique	15%	
	Management	15%	
Spécialités STMG en Terminale	Droit et économie	15%	
	Droit et économie	15%	
	Management, sciences de gestion et numérique	15%	

Option : un Bonus

- Les options

Les options ci-dessous sont valorisées par un bonus de 0,5 point dans le calcul des notes /20 correspondant aux attendus 1, 2 ou 3 dès lors que les candidats y obtiennent une moyenne supérieure ou égale à 10/20.

Discipline	Attendu 1 Compétences scientifiques	Attendu 2 Compétences littéraires et argumentaires	Attendu 3 Compétences en sport
Arts			
LCA			
EPS			
LV3			
Mathématiques expertes			
Mathématiques complémentaires			
Droit et grands enjeux du monde contemporain			
Baccalauréat Français International (BFI)			

Accès à la LICENCE STAPS



• A
3 é

Niv	Hors institution	Sport scolaire (UNSS / UGSEL)	Sport fédéral	Activités physiques artistiques ou émergentes	Pts
a	Pratique sportive occasionnelle (<i>Justification inutile</i>)				0
b	Pratique sportive régulière hors institution (<i>Justification inutile</i>)	Loisir (<i>Justification inutile</i>) <u>ou</u> Niveau départemental (<i>Licence en cours</i>)	Loisir (<i>Licence en cours</i>)	Activités physiques artistiques (danse, cirque, etc.) ou émergentes (parkour, glisse urbaine, etc.) en école ou association depuis moins de 3 ans (<i>Justification inutile</i>)	2
c		Niveau régional (<i>Attestation du professeur d'EPS</i>)	Niveau départemental (<i>Niveau actuel, attesté par le président du club</i>)	Activités physiques artistiques (danse, cirque, etc) ou émergentes (parkour, glisse urbaine, etc.) en école ou association avec représentations depuis plus de 3 ans (<i>Attestation du directeur de l'école ou du président de l'association</i>)	7
d		Niveau national (<i>Attestation du professeur d'EPS</i>) <u>ou</u> Membre d'une section sportive scolaire en lycée (<i>Attestation du responsable de la section</i>)	Niveau régional (<i>Niveau actuel, attesté par le président du club</i>)	Conservatoire régional de danse ou Ecole de cirque niveau régional (<i>Attestation du directeur de l'école ou du président de l'association</i>)	10
e			Niveau national ou membre d'un pôle espoir hors liste ministérielle (<i>Niveau actuel, attesté par le président du club ou par le directeur du pôle</i>)	Conservatoire national de danse ou Ecole nationale supérieure des arts du cirque (<i>Attestation du directeur de l'école ou du président de l'association</i>)	14
f			Sportif de haut niveau sur liste ministérielle élite, senior ou	Membre d'une troupe professionnelle dans les activités artistiques depuis au moins 2	20

⇒ ATTENTION ATTESTATION A FOURNIR (cf. modèle proposé par la C3D)

			<i>(Attestation du président du club)</i> ou Sportif en centre de formation professionnelle <i>(Attestation du directeur du centre)</i>		
--	--	--	--	--	--

Accès à la LICENCE STAPS

Parcours SUP

- **Attendu 3 Disposer de compétences sportives (Coeff 30):**
3 éléments pris en compte

- Attention, en cas de fausse déclaration, l'admission à la formation pourra être annulée.
- La question est formulée comme suit :
« Dans la liste suivante, cochez par ordre décroissant (du meilleur niveau au moins bon niveau), les activités pour lesquelles vous estimez avoir au moins un niveau confirmé, c'est-à-dire au moins 2 ans de pratique régulière en dehors de l'EPS. »
- La liste comprend une cinquantaine d'activités physiques, sportives ou artistiques. Le barème suivant est appliqué :

	Note sur 20
Aucune spécialité sportive	0
1 spécialité non présente dans la formation STAPS	5
1 spécialité présente dans la formation STAPS	10
2 spécialités non présentes dans la formation STAPS	15
Plus de 2 spécialités <u>ou</u> 2 spécialités dont au moins 1 présente dans la formation STAPS <u>ou</u> niveau e ou f à la question 1	20

Accès à la LICENCE STAPS Parcours SUP

- **Attendus 4 Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (Coeff 20) : En réponse à 2 questions**
- Qualifications ou engagements dans les domaines du secourisme, de l'arbitrage, de la vie civique, citoyenne ou associative ? (Une seule pièce ou attestation à déposer pour le plus haut niveau validé) 50%
- Qualifications ou expériences d'encadrement (Une seule pièce ou attestation à déposer pour le plus haut niveau validé) 50%

Pour les sportifs de haut niveau sur liste ministérielle (élite, senior ou relève) ou les sportifs professionnels ou les sportifs en centre de formation professionnelle, la note de l'attendu 4 est majorée de 10 points sans pouvoir dépasser 20/20.

- Question 3 : qualifications ou engagements dans les domaines du secourisme, de l'arbitrage, de la vie civique, citoyenne ou associative ?

Niv	Secourisme	Arbitrage	Engagement civique, citoyen ou associatif	Pts
a	Formation scolaire au secourisme <i>(Justification inutile)</i>		Cours d'enseignement moral et civique en lycée <i>(Justification inutile)</i>	1
b		Qualification d'officiel table de marque (chronométrage, scores, etc.) de niveau départemental <i>(Certification fédérale)</i>	Délégué de classe au lycée <i>(Justification inutile, information contenue dans la fiche avenir)</i> ou Jeune officiel UNSS (autre que arbitre/juge et coach) <i>(Attestation du professeur d'EPS)</i>	4
c	Prévention et Secours Civique de niveau 1 <i>(Attestation PSC1)</i> ou Sauveteur Secouriste du Travail <i>(Attestation SST)</i>	Qualification d'officiel table de marque (chronométrage, scores, etc.) de niveau régional <i>(Certification fédérale)</i> ou Arbitre / juge UNSS / UGSEL de niveau départemental <i>(Attestation du professeur d'EPS)</i>	Membre d'une instance lycéenne : Conseil d'Administration, Conseil de discipline, Conseil Académique de la Vie Lycéenne, ... <i>(Justification inutile, information contenue dans la fiche avenir)</i> ou Membre du conseil d'administration d'une association extra-scolaire <i>(Attestation du président)</i>	8
d	Premiers secours en équipe niveau 1 <i>(Attestation PSE1)</i>	Qualification d'arbitre / juge fédéral de niveau départemental <i>(Certification fédérale)</i> ou Arbitre / juge UNSS / UGSEL de niveau régional <i>(Attestation du professeur d'EPS)</i>	Président d'une association <i>(Attestation de la préfecture ou procès-verbal de l'Assemblée Générale électorale)</i> ou Gendarme réserviste <i>(Attestation du chef de caserne)</i>	12
e	Premiers secours en équipe niveau 2 <i>(Attestation PSE2)</i> ou Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique <i>(BNSSA)</i>	Qualification d'arbitre / juge fédéral de niveau régional minimum <i>(Certification fédérale)</i> ou Arbitre / juge UNSS / UGSEL de niveau national <i>(Attestation du professeur d'EPS)</i>	Service civique réalisé ou en cours <i>(Attestation du ou de la responsable de l'organisme d'accueil)</i> ou Assistant d'éducation ou Assistant de Vie Scolaire pendant un an <i>(Attestation de l'employeur)</i>	16
f			Engagé comme pompier volontaire <i>(Attestation du chef de centre)</i>	20

Accès à la LICENCE STAPS

Parcours SUP

- Question 4 :
qualifications
ou expériences
d'encadrement

Niv	Qualification ou Expériences d'encadrement	Pts
a	Aucune qualification ou expérience d'encadrement	0
b	Service National Universel (SNU) complet, incluant une mission d'intérêt général <i>(Certificat)</i> <u>ou</u> Co-encadrement bénévole ponctuel au sein d'une association sportive, culturelle ou caritative <i>(Attestation du président de l'association)</i>	1
c	Stage théorique Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur <i>(Certificat)</i> <u>ou</u> Jeune coach UNSS <i>(Attestation du professeur d'EPS)</i>	4
d	Diplôme ou brevet d'encadrement fédéral de niveau 1 <i>(Certification fédérale)</i> <u>ou</u> Encadrement bénévole régulier (hebdomadaire) au sein d'une association sportive, culturelle ou caritative pendant un an <i>(Attestation du président de l'association)</i>	8
e	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur complet <i>(Diplôme du BAFA : stage pratique validé)</i> <u>ou</u> Diplôme ou brevet d'encadrement fédéral de niveau 2 <i>(Certification fédérale)</i>	12
f	Hors service civique, expérience rémunérée d'encadrement de public de moins de 2 mois cumulés dans le champ de l'animation, de l'accompagnement scolaire, péri ou extra-scolaire, ou du bien-être <i>(Attestation de l'employeur)</i>	16
g	Certificat de qualification professionnelle <i>(CQP)</i> <u>ou</u> Brevet Professionnel Jeunesse, Education Populaire et Sport <i>(BP JEPS)</i> <u>ou</u> Titre à Finalité Professionnelle <i>(TFP)</i> d'encadrement sportif <u>ou</u> Hors service civique, expérience rémunérée d'encadrement de public de plus de 2 mois cumulés dans le champ de l'animation, de l'accompagnement scolaire, péri ou extra-scolaire, ou du bien-être <i>(Attestation de l'employeur)</i>	20

Accès à la LICENCE STAPS

Parcours SUP

- Attendus 5 Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (Coeff 20) :

- Pour les bacheliers de l'année

- Notes sur 20 fiche avenir (50%)

	Peu démontré	Assez satisfaisante	Satisfaisant	Très satisfaisant
Méthode de travail (coefficient 6)	5	10	15	20
Autonomie (coefficient 6)	5	10	15	20
Engagement citoyen, esprit d'initiative (coefficient 2)	Non : 0			Oui : 20
Capacité à s'investir (coefficient 3)	5	10	15	20
Capacité à réussir (coefficient 3)	5	10	15	20

- Note sur 20 correspondant à la moyenne de la moyenne de 1^{ère}, de la moyenne de terminale et des épreuves anticipées du bac (50%)

Accès à la LICENCE STAPS

Parcours SUP

- Attendus 5 Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (Coeff 20) :
- Pour les candidats sans fiche avenir (réorientation, bac étrangers...)
 - Note sur 20 calculée sur la moyenne de 1^{ère}, moyenne terminale et épreuves anticipées du bac (50%)
 - Projet de formation évalué (50%)

CONSEIL pour réunir les conditions les plus favorables à la réussite

S'il existe DIFFERENTES POSSIBILITES DE REUSSIR en STAPS

TOUTEFOIS

un très bon niveau sportif ne permet pas de compenser un niveau disciplinaire scientifique et/ou des méthodes de travail insuffisants

ET pour être le mieux armé possible ...

Il est conseillé de suivre un bac général avec plusieurs enseignements de spécialité permettant de renforcer vos compétences scientifiques

JPO Université
PARIS NANTERRE
UFR STAPS



BONNE REUSSITE
Des questions ?

Personnes ressources

Responsables pédagogiques L1:

Carole Ferrel: Responsable d'année

E-mail: cferrelc@parisnanterre.fr

Raphael Dolléans : Responsable des APSA

E-mail: rdolleans@parisnanterre.fr

Serge Collinet: Commission SHN STAPS

E-mail: scollinet@parisnanterre.fr

**Responsable des enseignements: un
responsable par EC**

Direction et secrétariat

Vincent Dru

Directeur UFR STAPS

Julie Demeslay

Directrice Adjointe

Islem Ben Amor

Secrétariat pédagogique L1

Bureau 100

E-mail:

ibenamor@parisnanterre.fr